

hès basket, le Club loisirs de retraits, la Pétanque canouharde, l'Association patrimoine, Histoire et collections de Canohès et des environs, en bref toutes les associations sportives et culturelles du village. Egalement les commerçants et artisans ainsi que le magasin Intermarché qui vont, comme les années précédentes, apporter leur aide.

Les animations seront des démonstrations sportives à la halle des sports, au terrain de sport ainsi que sur la piste cyclable. A la salle des fêtes vous seront proposés des ventes de bougnettes, gâteaux maison, un jambon dont il faudra deviner le poids et une gigantesque tombola "à tous les coups l'on gagne" où les joueurs pourront assouvir leur passion et, pour 10 F, gagner les gadgets les plus invraisemblables. Le Judo et le Taekwondo vous proposeront également des démonstrations et combats. Le but à atteindre est faire un maximum de recettes et chacun au village se doit de participer et démontrer que le village est généreux et où la solidarité n'est pas un vain mot.

Si vous désirez apporter votre aide et rejoindre les organisateurs il est encore temps, faites-vous connaître auprès de Simone Escudier, responsable officielle de cette manifestation.

La ville en parle

Assemblée générale de Groupama. - L'assemblée générale des caisses locales de Canohès et Toulouges se tiendra, le 29 novembre, à 18 heures, salle des fêtes de Canohès. M. Moret, directeur commercial et institutionnel y participera. Un cadeau de bienvenue sera remis à chaque participant.

Déclaration de récolte de vins. - Les viticulteurs sont informés qu'ils peuvent passer en mairie signer leur déclaration de récolte de vins (appellation d'origine contrôlée de vins doux naturels y compris) à partir du lundi 20 au vendredi 24 novembre dernier délai.

LE SOLER

Quatre médaillés le 11-Novembre



Les médaillés avec le maire et le premier adjoint. Photo M. Cabaner

En ce 11 novembre, beaucoup de monde sur la place André Daignac pour se joindre au défilé derrière les porteurs de drapeaux, les pompiers, le maire et les membres du conseil municipal. Devant le monument aux Morts, après le dépôt de gerbe, F. Calvet a lu le message du secrétaire d'État à la Défense, chargé des anciens combattants.

Dans ce message, il est rappelé que le comportement des soldats de 1914 constitue une référence

et que les chemins de la mémoire sont les chemins de la citoyenneté.

Au retour à l'espace Martin Vivès, F. Calvet et son adjoint René Cou-dougnan, ont remis médailles et

diplômes. Avant le verre de l'amitié, M. Ournac, président des anciens combattants, a tenu à remercier le maire pour l'ensemble des actions de la municipalité envers les anciens combattants.

Les médaillés

■ Croix du combattant, au titre de la guerre 1939-1945, Louis Figuères. Médaille commémorative de la guerre 1939-1945 avec barrette "libération", Benita Fus-

ter. Médaille d'Afrique du nord, Jean Sobera.

Diplôme d'honneur de porte-drapeau et son insigne, Raphaël Valles.

Entre rail et rivière

Guidon solérien. - Le club communique. Sortie du dimanche 19 novembre, départ du club à 8 heures.

1^{er} groupe, Le Soler, Saint-Féliu, Millas (pause café), col de la Bataille, Bélesta, Cassagnes, barrage de Caramany, Latour-de-France, Mas Camps, Tautavel, Ca-

ses-de-Pène, traverse de Baixas, Baixas, Villeneuve-de-la-Rivière, Le Soler, 75 km

2^e groupe, même circuit jusqu'au col de la Bataille, puis Estagel, Tautavel, Cases-de-Pène, traverse de Baixas, Baixas, Villeneuve, Le Soler, 56 km

3^e groupe, même circuit au col de

la Bataille, puis Estagel, col de la Dona, Calce, Baixas, Villeneuve, Le Soler, 46 km.

Association des danses rétro. - Un bal rétro aura lieu, le vendredi 17 novembre, salle des fêtes, de 21 h à 1 h. Entrée fixée à 25 F avec consommation.